

## TÉMOIGNAGES

Le 16 mars 1954,  
11 heures du matin.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre. Votre sous-comité a l'honneur de présenter son troisième rapport, ainsi conçu:

### TROISIÈME RAPPORT

Votre sous-comité s'est réuni le jeudi 11 mars, à 10 h. 30 du matin. Étaient présents les membres suivants: MM. Applewhaite, Cannon, Croll, Fleming, Macdonnell, Noseworthy, Quelch, Tucker et Weaver.

Votre sous-comité recommande:

1. Que le Comité aborde l'étude des bills 297 et 338 à 11 heures du matin, le jeudi 18 mars, et que M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, soit le premier à témoigner, suivi de M. K. W. Taylor, sous-ministre des Finances; du président de l'Association des banquiers canadiens; des représentants des banques à charte; de M. C. F. Elderkin, inspecteur général des banques, et de l'honorable Lucien Maynard, Q.C., procureur général de la province de l'Alberta, représentant l'Alberta et la Colombie-Britannique.

2. Que tout organisme désirant faire un exposé de faits devant le Comité soit tenu de déposer un résumé écrit avant qu'il soit décidé s'il aura ou non l'occasion de se présenter devant le Comité.

3. Que le Comité obtienne cinquante-cinq exemplaires des témoignages du Comité permanent de la banque et du commerce concernant la révision décennale de 1944 de la Loi sur les banques, et que ces exemplaires soient distribués aux membres du Comité.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*  
DAVID A. CROLL.

M. CANNON: Je propose l'adoption du rapport.

Le PRÉSIDENT: L'adoption du rapport du sous-comité a été proposée et appuyée.

Adopté.

Je dépose ce matin au compte rendu un certain nombre de documents provenant de la Banque du Canada et de M. Elderkin, l'inspecteur général des banques. Mon intention est de vous les rendre disponibles pour jeudi, alors que M. Towers se présentera devant le Comité. Je crois que ces documents vous seront très utiles dans vos délibérations.

Le premier s'intitule:

#### *Banque du Canada*

État comparatif du revenu, des frais d'exploitation et de la répartition des recettes pour les années 1944 à 1953, inclusivement.